

**MANDAT DE REPRESENTATION
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS**

Entre les soussignés :

SAS INGELIOS
RUE CHARLES MARIE RAVEL
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
SIREN : 898840277
Au capital de 20 000 €

Et

SCEA DES SAULES
7 rue du Pont / 51260 ANGLURE / FR
SIREN : 790133490
Au capital de 39900 €

Représentée par **J-B BOURNAISON**
Agissant en qualité de Président

Représentée par François-Xavier PREVOST
Agissant en qualité de gérant

D'une part, ci-après dénommée **LE MANDATAIRE**

D'autre part, ci-après dénommé **LE MANDANT**

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par le terme « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat spécial, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul, d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès de la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, pour le dépôt numérique du dossier de demande d'examen au cas par cas dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation du projet suivant.

Le Mandataire devient l'interlocuteur de la DREAL pour toutes les étapes de l'instruction du dossier. À ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l'instruction du dossier.

Dans le cadre de ce mandat, le mandat donne pouvoir au Mandataire, pour chaque dossier à déposer :

Projet agrivoltaïque Esternay - Parcelle ZM9

Nature et durée du mandat :

Le présent mandat spécial est donné pour le ou les seuls projets ci-dessus mentionnés. Il prend effet à la date de sa signature. Il est valable pour la demande d'examen au cas par cas des projets dont la demande a été exprimée dans l'année qui suit sa signature et prend fin à l'issue de la procédure.

Le Mandataire ne peut pas être tenu pour responsable des délais des réponses faites par la DREAL. De même le Mandataire ne peut pas être tenu pour responsable des délais de réponse faite par le Mandant ou l'un de ses prestataires.

Fait à ANGLURE le 20/02/2025.

Le MANDATAIRE

Cachet et signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation du mandat »

Bon pour acceptation du mandat
SAS SILICE
Direction
Rue Charles Marie Ravel - 51520 St Martin sur le Pré
06 72 61 37 20 - info@silice.fr
SAS au capital de 50 000 €
RCS Châlons-en-Champagne 518 410 473
TVA FR06518410873

Le MANDANT

Cachet et signature précédée de la mention
« Bon pour mandat »

Bon pour mandat.

[Signature]